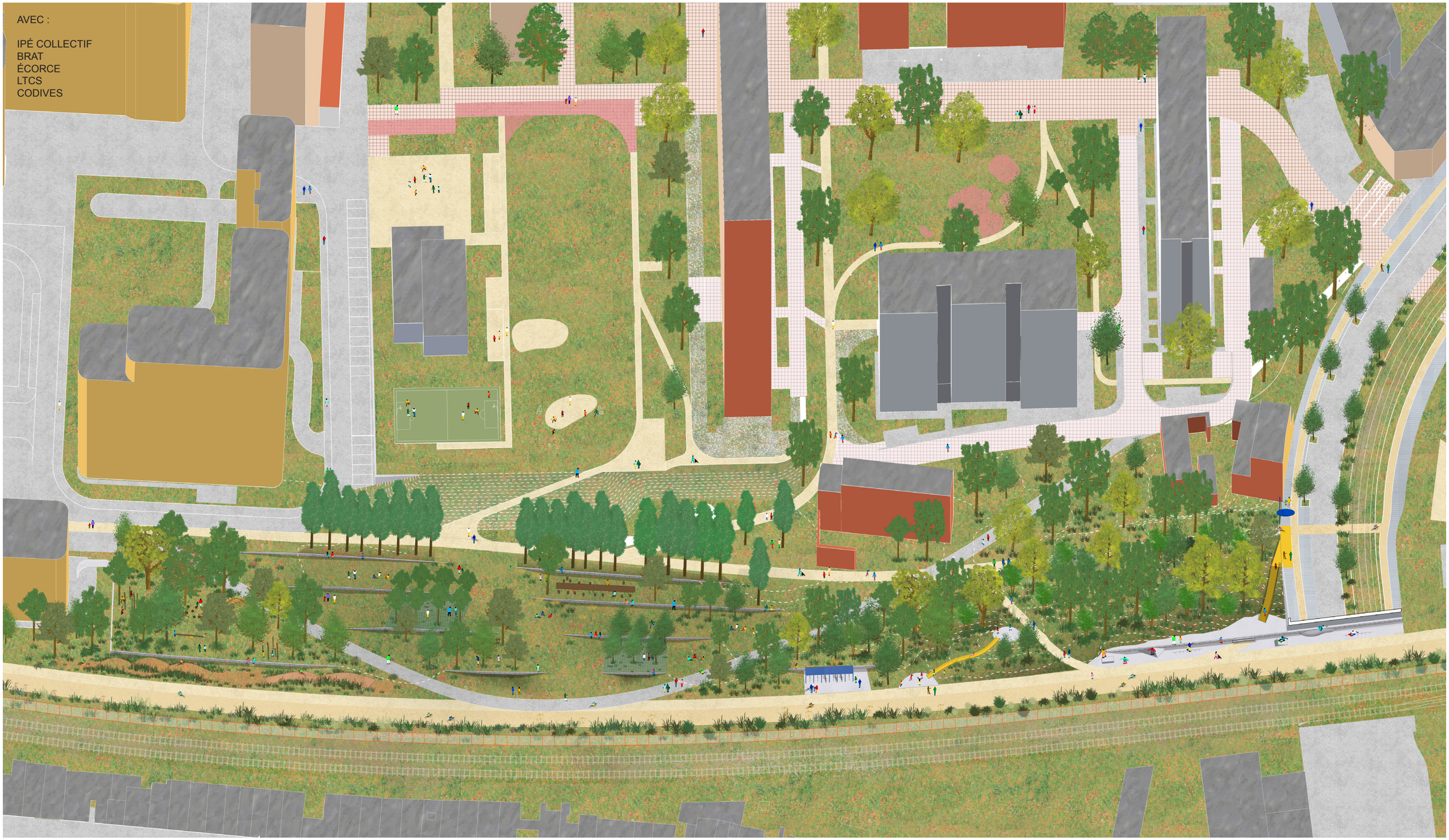
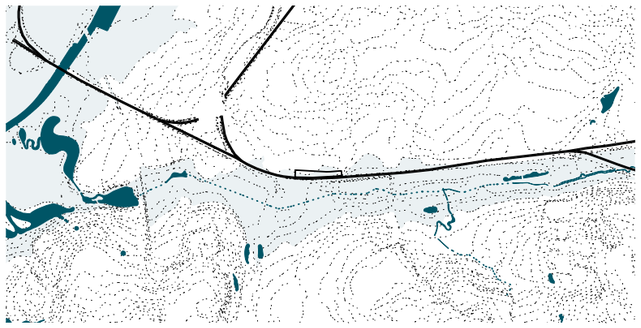


PARC DES MAILLAGES, JETTE

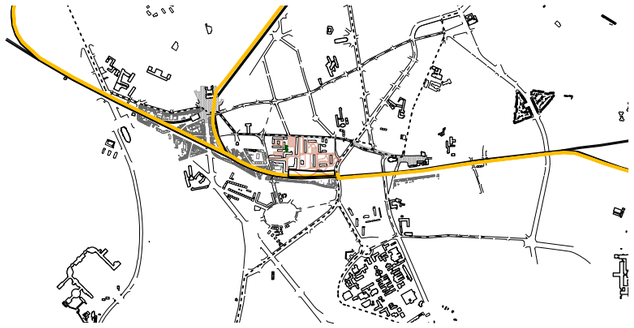
MISSION D’AUTEUR DE PROJET RELATIVE À L’AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC DES MAILLAGES



Le parc dans le valléedu Molenbeek



Le parc dans les continuités vertes



Le parc dans le maillage de parcours



LE SYSTÈME DE PARCS DE LA VALLÉE DU MOLENBEEK

Le futur parc des maillages s'inscrit dans un système d'espaces ouverts, naturels ou récréatifs structurés autour de la vallée du Molenbeek. Celle-ci, révélée aujourd'hui davantage par la présence du chemin de fer traversant un chapelet d'espaces publics et de parcs aux identités fortes (Marais de Ganshoren, Parc Roi Baudoin, Cimetière de Jette et de Laeken, Pocket parks...) fractionne la ville en deux parties. On trouve ainsi un versant nord composé d'espaces ouverts, de «campus » et d'infrastructures régionales, en regard d'un versant sud, largement dessiné par les tracés des noyaux villageois historiques. La pente marquée du site depuis la rue Jules Lahaye vers le futur parc des maillages et, en face, les vues dégagées vers le plateau du Heysel nous rappellent cette condition de vallée.

Si le site est aujourd'hui particulièrement enclavé, sa reconnexion avec les entités voisines, notamment via la futur cyclostrade est la promesse d'un lieu de multiples liens, qui lui donne le nom de maillage : géographique, écologique, sociologique et de mobilité active. Les opportunités de se raccorder à la ville et au territoire sont nombreuses : la cyclostrade le long de la voie ferrée au niveau bas, l'articulation à l'avenue De Smet De Naeyer au niveau haut, les cheminements qui remontent vers le quartier Hippodrome et le quartier Lojega, et plus loin, le cimetière de Jette, le parc de la jeunesse ou Tour et Taxis .

UN ATTITUDE FRUGALE POUR REFAIRE SOL

Dans ce travail de retissage à l'échelle territoriale, il faut cependant adopter une attitude frugale et qui se concentre sur les bases du projet. Economie de cout et économie de moyen. Le lieu a incorporé une forte pollution, son sol est imbibé, nécessitant une attention particulière à sa mise en oeuvre. Les stratégies à développer doivent permettre de réhabiter ce sol simplement et proprement.

Ainsi, la parc des maillage est appelé à devenir un sol en potentiel, une série de mise à plat minimales, et de reconnexion aux maillages plus large de la ville, et qui présente le potentiel d'un paysage «équipé» pour les habitants de la métropole bruxelloise et un quartier apaisé, un lieu de vie en lien avec son sol, pour les habitants des logement sociaux.

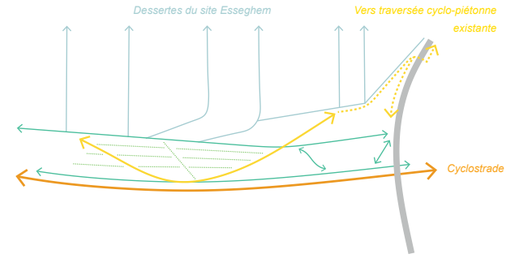
UN ESPACE POUR DE NOUVEAUX CLIMATS

A l'heure des grands enjeux climatiques, ce type d'espace est précieux et complémentaire au tissu urbain dense qui le voisine. Il possède un potentiel fort et spécifique pour incarner la transition climatique à plus d'un titre : un quartier dense, facilement accessible en transport en commun (train et tram), un espace vert lié à un corridor écologique métropolitain (la vallée du Molenbeek) qui permet de maximaliser les questions de gestion de l'eau, de biodiversité, d'îlot de fraicheur, de recyclage, mais également du point de vue social, un quartier en attente d'une diversité d'espaces ou simplement de nouveaux climats dans tous les sens du terme.

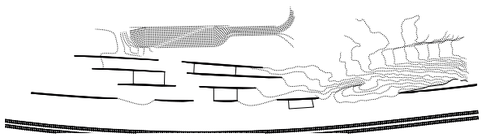
Parc des maillages dans la vallée
1 - Parc de la jeunesse
2 - Cimetière
3 - Esseghem
4 - Hippodrome
5 - Cyclostrade C212
6 - Cyclostrade C223
7 - Marais de Jette
8 - CHU Brugmann
9 - Domaine de Laeken
10 - Cimetière de Laeken
11 - Parc Roi Beaudoin
12 - Pocket Park



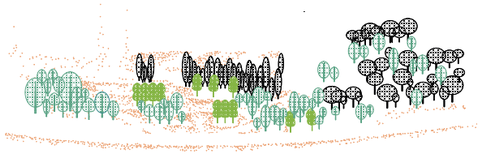
Vue axonométrique du Parc des Maillages



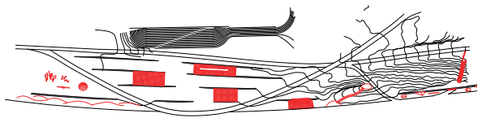
Un maillage cyclo-piéton



Un sol à remanier



Une écologie spécifique à renforcer



Une programmation à co-construire

UNE INFRASTRUCTURE PAYSAGÈRE, UN PARC ÉVOLUTIF

Le contexte d'incertitude qui accompagne le projet nous invite à ne pas concevoir le parc comme une œuvre figée, mais comme un processus capable de se construire progressivement, couche par couche. Le projet prend d'abord la forme d'une infrastructure paysagère low-cost / low-tech : un socle commun qui assure à la fois les continuités de mobilité active, le support écologique du site et la gestion des eaux pluviales. À cette base peuvent ensuite s'ajouter, selon les budgets disponibles et les opportunités de financement, des composantes plus spécifiques : une végétalisation plus ambitieuse, la mise en œuvre de surfaces plus « dures », un réseau d'éclairage complet, puis une série de programmes et de micro-équipements destinés à activer le site.
Ces éléments ne doivent pas être fixés trop tôt. Ils pourront être précisés dans le cadre du processus participatif, en fonction des besoins exprimés, des usages émergents et des capacités de portage local. Le projet propose ainsi un parc évolutif, capable de se construire dans le temps, en adéquation avec les pratiques qui naîtront progressivement sur le site.

UN MAILLAGE CYCLO-PIÉTON

Coincé entre la voie ferrée d'une part et le plateau d'Esseghem d'autre part, le site souffre aujourd'hui d'une situation d'enclavement. L'arrivée de la cyclostrade constitue une opportunité majeure pour transformer cet arrière en un parc connecté au quartier. Notre vision repose d'abord sur la mise en place d'un maillage clair de voies actives, capable de reconnecter les différents niveaux et de relier les quartiers entre eux. Ce maillage s'appuie sur plusieurs typologies de cheminements.
La cyclostrade, d'une largeur de 4 m accompagnée d'une zone tampon, s'implante parallèlement à la voie ferrée, selon les recommandations de Bruxelles Mobilité et d'Infrabel. Sur toute sa longueur, elle est accompagnée d'un chemin piéton plus lent, d'environ 2,5 m de large, qui dessert les différents programmes côté parc et limite les conflits d'usage sur cet axe structurant.
En parallèle, au sud de la parcelle, nous prolongeons la rampe existante vers l'Hippodrome afin de recréer un accès direct entre ce quartier et l'avenue de Smet de Naeyer. Ce chemin longe le plateau d'Esseghem, au pied du talus en cours de construction, et se connecte aux nouveaux parcours prévus dans le cadre de l'aménagement du site de Lojega.
Entre ces deux grands axes, une série de chemins secondaires, parfois partagés, parfois uniquement piétons, ondule à travers le parc. Ils permettent de relier le haut et le bas du site et finissent de rendre lisible un site aujourd'hui difficile à parcourir.

UN SOL À REMANIER

Le projet est ensuite un travail du sol. La topographie existante est remaniée afin de reconnecter les différents niveaux du site et de rendre possibles de nouveaux parcours accessibles. Par endroits, des murets de soutènement, implantés parallèlement à la voie ferrée, accompagnent les différences de niveau. Ils permettent de stabiliser la pente, de ralentir les ruissellements et de favoriser l'infiltration de l'eau. Ils structurent le parc en faisant écho à l'infrastructure ferroviaire voisine, tout en agissant comme de long bancs, orientés vers le paysage normalement invisible des arrières Bruxellois.

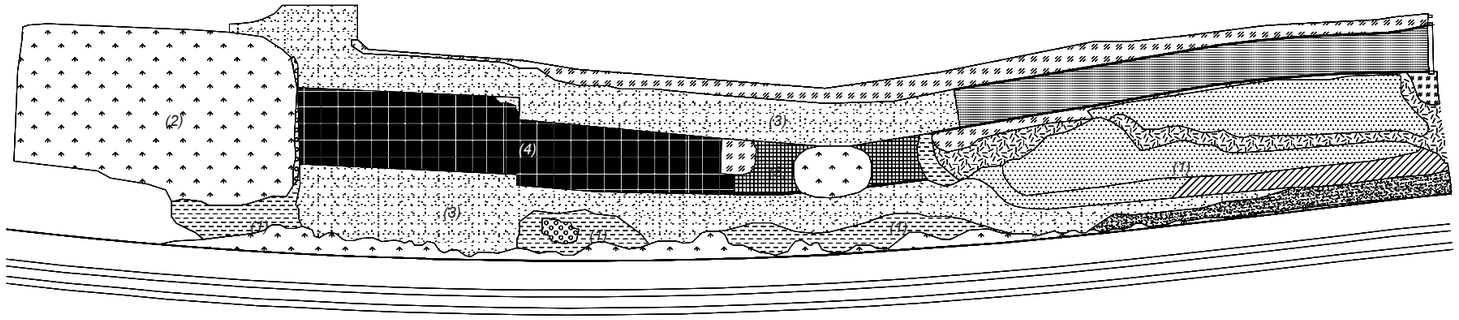
UNE ÉCOLOGIE À RENFORCER

Ce nouveau socle permet de renforcer l'écologie du site et de construire un paysage capable de faire le lien entre plusieurs milieux : les zones boisées plus fermées, les paysages ouverts et rudéraux liés à la voie ferrée, et le paysage tramé de l'ensemble de logements d'Esseghem. Le projet s'appuie largement sur des essences pionnières, robustes, à croissance rapide et relativement peu coûteuses. Elles permettent d'installer rapidement une structure paysagère, même avec un budget limité, tout en accompagnant les dynamiques déjà présentes sur le site.

UNE PROGRAMMATION À CO-CONSTRUIRE

Notre mission intègre une recherche de subsides destinée à accompagner la programmation du site, en parallèle du processus participatif. Cette démarche permettra, dès la phase AVP, d'identifier les équipements susceptibles d'être intégrés dans le cadre de la présente mission, en fonction des financements mobilisables. Nous proposons déjà quelques pistes de programmation qui nous semblent réalistes et cohérentes avec le caractère du site. Elles ne doivent toutefois pas être considérées comme figées. Leur définition précise devra être construite avec les habitants et les acteurs locaux, afin que les équipements du parc répondent réellement aux usages, aux attentes et aux capacités d'appropriation du quartier.
Dans l'hypothèse où les subsides complémentaires ne seraient pas suffisants, le projet pourrait presque s'arrêter à son socle. Le site serait alors laissé à ses usagers, pour être habité et approprié progressivement. Les programmes pourraient ensuite venir s'ajouter dans le temps, au gré des besoins et des opportunités. Demain, une association, un groupe d'habitants ou un acteur local pourrait mobiliser un budget pour installer un équipement, un espace de rencontre ou une aire de jeu. Le parc évoluerait ainsi avec la ville et ses habitants.







(1) Ballast ferroviaire
utilisation : en mélange terre-pierre, en structure drainante, en surfacique (milieu xérophile)



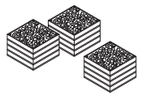
(2) Terres sableuses issues d'excavation
utilisation : en remblai, en surfacique (prairie xérophile)



(3) Terres polluées aux métaux (taux faible)
utilisation : en remblai, en surfacique (prairie calaminaire)



(4) Dalles béton recoupées
utilisation : en surfacique pour zone active, ou concassé pour structure (fondation, tamponnage)



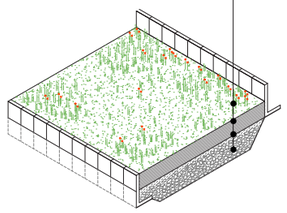
(5) Pavés
utilisation : en surfacique pour zone active



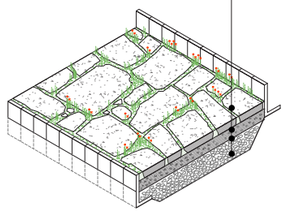
(6) Terre végétale d'apport (volume le plus limité possible)
utilisation : en mélange avec terre pauvre, en fosses de plantation

Cartographie et inventaire des sols existants

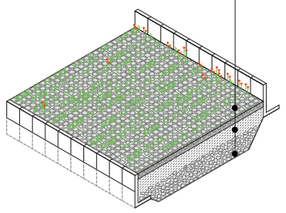
Prairie calaminaire
Terre polluée aux métaux (taux faible, en dessous du seuil limite)
Géotextile
Structure réservoir en béton concassé (60-100)



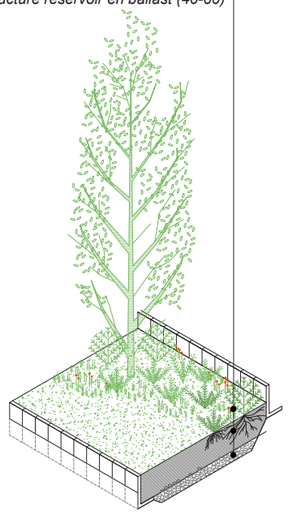
Dalles béton découpées, format divers
Terre sableuse + gravier fin (apport) pour fondation
Géotextile
Structure réservoir en béton concassé (60-100)



Pavés en pierre
Terre sableuse + gravier fin (apport) pour fondation
Mélange terre-pierre (70% ballast - 30% terre sableuse)



Strate arbustive et herbacée
Terre sableuse (RE) + terre végétale (apport)
Structure réservoir en ballast (40-60)



Quelques exemples de sols reconstitués en utilisant la ressource existante



Coupe sur la zone en terrasse, montant la variation des sols reconstitués avec les matériaux existants

VALORISER UNE RESSOURCE EXISTANTE

En visitant le site, on découvre un paysage composé d'une grande diversité de matières. Utilisé aujourd'hui comme dépôt par la commune, par Infrabel, ou encore dans le cadre des travaux des sites d'Esseghem et de l'Hippodrome, le lieu se lit comme paysage valloné de couleurs et de textures diverses, portant en lui le potentiel d'une richesse pédologique.

Sous les tas de matériaux se révèle un sol palimpseste : un patchwork de surfaces, de couches et de matériaux hérités des différentes époques et fonctions du site. Gravats, terres sableuses issues d'excavations, terres polluées, ballast, dalles béton, pavés, asphalte : ces matières ordinaires, souvent considérées comme sans valeur, sont généralement décapées, évacuées et remplacées par des matériaux neufs. Cette logique entraîne un impact économique et écologique important : transport, traitement, apport de terres végétales issues de milieux parfois fragiles, extraction de sable, de pierre ou de granulats, transformation et acheminement de nouvelles matières.

Nous souhaitons montrer qu'une autre voie est possible : celle d'une revalorisation maximale des matières présentes sur site, avec l'objectif de limiter autant que possible les évacuations. Chaque matériau possède des qualités propres (structurelles, drainantes, fertiles, écologiques) qui seront identifiées afin de recomposer un nouveau paysage.

Cette ambition de réemploi ne signifie pas une attitude conservatrice par rapport au site. Au contraire, nous proposons un sol remanié comme base d'une véritable transformation. Les matières existantes deviennent le socle d'un paysage nouveau, capable d'accueillir de nouveaux usages et de nouvelles écologies.

TENDRE À LA NEUTRALITÉ DÉBLAIS / REMBLAIS

Le site se situe aujourd'hui dans une position enclavée, en contrebas du boulevard de Smet de Naeyer, auquel il est relié par une rampe, et en contrebas du site d'Esseghem, dont il est séparé par un talus important. Pour faire maillage, il est donc nécessaire de retravailler la topographie : connecter le plateau d'Esseghem au parc, désenclaver le site, améliorer son accessibilité depuis le boulevard et créer des continuités confortables, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Cette transformation topographique sera menée avec une attention particulière au volume de matière déjà présent. Le projet cherchera à s'approcher autant que possible d'un équilibre déblais / remblais, afin d'éviter l'apport de matériaux extérieurs comme l'évacuation des matériaux existants.

RECONSTRUIRE DES SOLS FONCTIONNELS ET FERTILES

Les matières existantes seront triées, criblées, concassées, découpées ou remaniées selon leurs qualités et leurs usages possibles. À partir de ce palimpseste, le projet constitue une ressource claire, lisible et prête à être redéployée pour fabriquer de nouveaux sols. Il ne s'agit pas seulement de réemployer des matériaux, mais de reconstruire de véritables sols fonctionnels. Une nouvelle pédologie du site peut ainsi émerger : celle de sols recomposés, capables d'associer performance technique, support d'usages et potentiel écologique. Ici, des couches de ballast, de terres sableuses et de fragments de dalles béton pourront former des sols drainants et pauvres, favorables à des végétations pionnières ou sèches. Là, du béton concassé, des terres marquées par la présence de zinc et des substrats minéraux pourront accueillir des prairies calaminaires, adaptées à ces conditions particulières.

Le sol devient ainsi un outil de projet à part entière. Il renseigne le paysage qui s'installe au-dessus de lui, guide les choix de plantations, détermine les milieux possibles et permet de construire une écologie nouvelle, directement issue des matières et de l'histoire du site.

POLLUTIONS

Le site présente une pollution aux métaux lourds caractéristique des anciennes emprises ferroviaires et industrielles bruxelloises. Conformément à l'Ordonnance « Sol » du 5 mars 2009 (modifiée en 2017 et 2021) et dans une logique de sobriété, le projet privilégie le maintien et le réemploi des terres en place (in situ) plutôt que leur excavation et leur évacuation, solution plus coûteuse, plus émissive et génératrice de risques de dissémination.
Les terres seront remodelées et recouvertes de manière permanente par des strates végétales herbacées et arbustives adaptées aux conditions de pollution et aux sols fortement dégradés. Ces plantations pourront être associées à un amendement organique léger visant à relancer progressivement l'activité biologique sans remobilisation des polluants. Cette stratégie vise à immobiliser les métaux lourds par complexation et précipitation selon les principes de la phytostabilisation, limitant leur transfert vers les eaux souterraines tout en restaurant progressivement les fonctions biologiques du sol. Les zones colonisées par la renouée du Japon sont traitées conformément au protocole décrit plus haut, excluant tout mouvement de terres sans gestion adéquate.



Tas Hippodrome : terre sableuse, utilisable en remblai et en superficiel pour des milieux xérophyle



Pavés, dalle en béton, asphalte. Des matériaux à réemployer, en l'état ou concassés.



Ballast ferroviaire, utilisable en mélange terre pierre et massif stockant



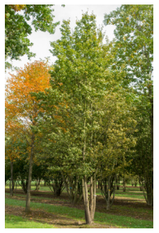
Tas fourcroy : ballast et terre pauvre. La Renouée du Japon fera l'objet d'un traitement spécifique dès le début de la mission

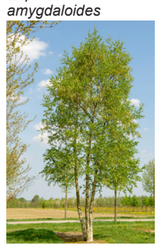
1. Bosquets sciaphiles : *Betulo pendulae et Carpinion betuli*


Carex digitata


Euphorbia amygdaloides


Campanula trachelium


Acer campestre


Betula pendula

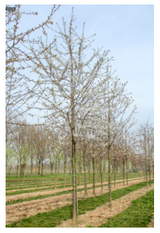

Cornus mas

2. Placettes photophiles : *Trifolio-Geranietea sanguinei*


Anthriscus sylvestris


Trifolium medium


Festuca heterophylla


Prunus avium

3. Pelouses héliophiles : *Festuco valesiacae-Brometea erecti*


Agrostis capillaris


Briza media

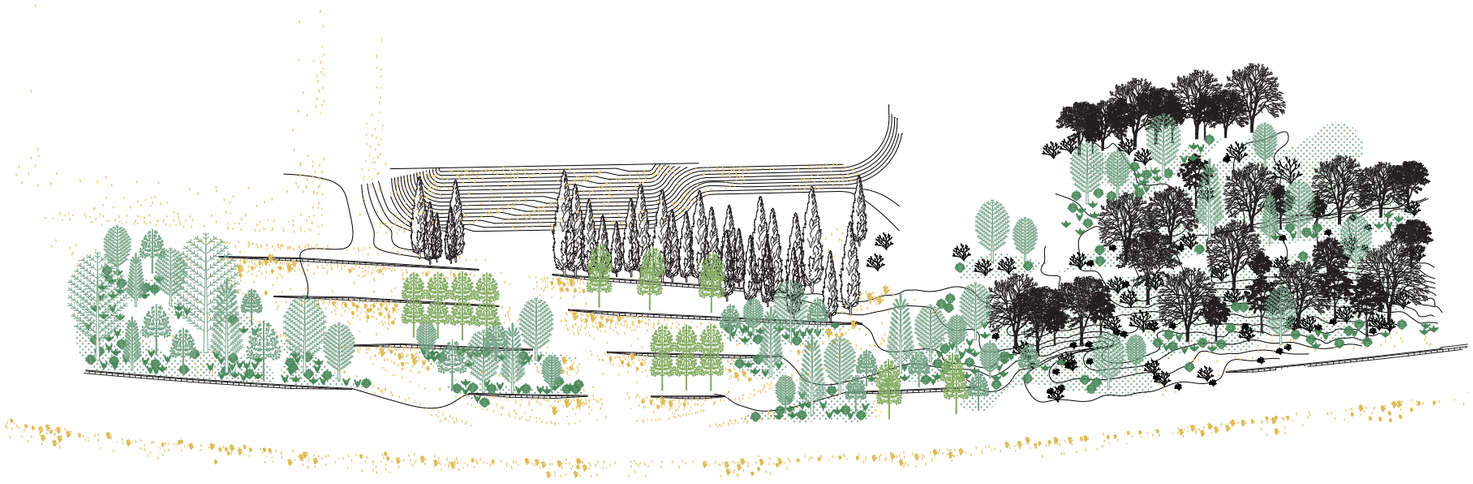

Centaurea jacea

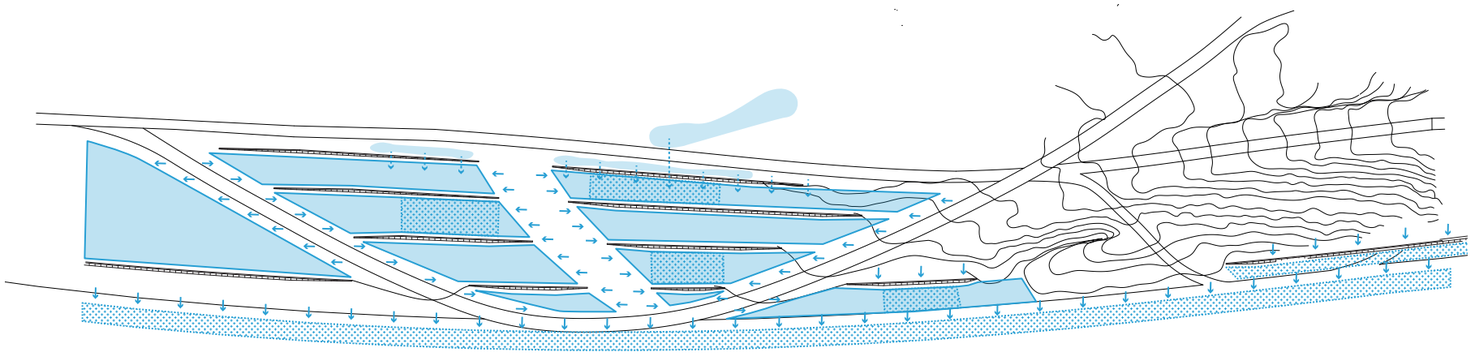

Deschampia flexuosa


Festuca ovina


Plantago media


Rumex acetosella


La stratégie végétale propose la mise en place de trois milieux : les bosquets sciaphiles (1), qui associent la plantation d'espèces arborées pionnières à une strate arbustive prolongeant la figure paysagère du bois existant ; les placettes photophiles (2), qui proposent des repères mi-ombragés s'insérant entre les murs ; et les pelouses héliophiles (3), qui favorisent l'installation d'espèces floristiques et faunistiques caractéristiques des milieux ouverts.


La pollution des terres aux métaux lourds empêche l'infiltration concentrée des EP sur la parcelle (noue, etc.). Le projet répond à cette contrainte en favorisant une infiltration homogène sur l'ensemble de la parcelle, notamment en limitant les ruissellements (soutènements), ou en déployant des structures drainantes sur le fond de coffre afin de répartir l'infiltration.

STRATÉGIES VÉGÉTALES ET HABITATS

Le parc des Maillages constitue un maillon potentiel important du réseau écologique bruxellois, en connexion avec les infrastructures ferroviaires, mais également avec les réservoirs de biodiversité voisins tels que les marais de Jette et de Ganshoren, le parc du Roi Baudouin, le parc de la Jeunesse et le cimetière de Jette.

Le projet cherchera à renforcer ce rôle de corridor écologique par une mosaïque d'habitats adaptée à la topographie et aux sols du site.
Le travail de conception visera à organiser une transition progressive entre milieux secs, lisières et dépressions humides.

Les bosquets sciaphiles (1) prolongent le sous-bois existant et étirent cette figure à l'intérieur du parc afin de créer des milieux refuges multistratifiés et ombragés. Ils associent un biotope de sous-bois déjà présent sur le site, composé d'espèces telles que *Acer campestre*, *Cornus mas* ou *Ilex aquifolium*, à des essences pionnières capables de coloniser rapidement les milieux ouverts et de s'adapter aux sols pauvres et perturbés du site, telles que *Betula pendula* ou *Alnus glutinosa*.
Cette association permet d'initier une dynamique végétale progressive : les essences pionnières installent rapidement un premier couvert arboré et améliorent, par leur développement, les conditions climatiques et pédologiques. Sous ce couvert, des essences arbustives ou arborées de mi-ombre, déjà présentes sur le site et caractéristiques des sous-bois locaux, pourront se développer et consolider progressivement la structure de sous-bois.
L'enjeu est ainsi de créer, dès les premières phases du projet, des biotopes déjà multistratifiés, associant strate arborée, strate arbustive et strate herbacée. Ces milieux autonomes et rustiques permettront d'enrichir progressivement les qualités pédologiques des sols, tout en constituant des habitats-refuges pour l'avifaune, les chauves-souris et les petits mammifères.
Certaines dépressions pourront également être intégrées à ces milieux de sous-bois et de lisière comme des espaces temporairement humides, en cohérence avec le contexte historique du fond de vallée du Molenbeek. Elles pourront accueillir des cortèges végétaux hygrophiles et renforcer l'attractivité du site pour les amphibiens et l'avifaune liée aux milieux humides.

Les placettes photophiles (2) ponctuent quant à elles le parc et accompagnent les lieux de rassemblement. Plantées en grille, elles constituent une figure écologique domestique associée aux plateformes et aux mobiliers. Le choix d'une essence à la fois locale et ornementale, telle que *Prunus avium*, permet d'affirmer des points de repère à l'échelle du parc tout en inscrivant ces espaces dans la continuité écologique globale.
Les conditions de mi-ombre créées par les sujets arborés sont aussi l'occasion de mettre en place, dans les interstices des revêtements, des essences herbacées telles que *Anthriscus sylvestris* ou *Trifolium medium*.

Les pelouses héliophiles (3) mettent en valeur les milieux ouverts et exposés. Elles se composent d'un cortège de graminées adaptées aux sols remaniés, telles que *Agrostis capillaris*, *Briza media*, *Bromus erectus* ou *Deschampsia flexuosa*. Associés à une gestion extensive et différenciée, ces milieux constituent une alternative aux pelouses monospécifiques des parcs et offrent des paysages changeants au fil des saisons, avec des floraisons abondantes au printemps et des herbes hautes en été.
Les pieds de talus et les secteurs les plus secs pourront accueillir des milieux ouverts favorables aux insectes pollinisateurs et aux reptiles, notamment le lézard des murailles, tandis que les transitions avec les lisières renforceront la diversité des habitats à l'échelle du parc. Ces pelouses offriront ainsi un paysage évolutif, rythmé par les saisons et capable de se transformer rapidement dans le temps.
Enfin, une attention particulière sera portée à la trame noire via un éclairage dirigé vers le sol, chaud, sans UV et limité dans certaines zones pour limiter les nuisances écologiques.

GESTION DES INVASIVES

Le contexte ferroviaire et les remblais présents sur le site favorisent l'installation et la propagation d'espèces exotiques envahissantes déjà identifiées ou suspectées. Dès le démarrage de la mission, un diagnostic floristique initial permettra de cartographier les foyers présents et d'adapter leur gestion aux contraintes du chantier et du futur parc. Une attention particulière sera portée à la renouée du Japon (*Fallopia japonica*), dont la gestion devra être intégrée très en amont dans la conception et l'organisation du chantier. L'objectif est une maîtrise durable des foyers plutôt qu'une éradication immédiate, rarement réaliste sur ce type de site.
La mission portera sur la localisation des foyers, la définition des périmètres de confinement, l'intégration des contraintes dans les mouvements de terres et les protocoles de prévention de dissémination. Les solutions envisagées pourront associer barrières anti-rhizomes, recouvrements durables, fauches répétées et concurrence végétale par implantation rapide de couverts herbacés puis arbustifs adaptés. Ces interventions seront intégrées dans une stratégie globale de gestion écologique du parc et accompagnées d'un suivi pluriannuel permettant d'évaluer l'évolution des foyers et d'adapter les interventions si nécessaire.

GESTION DU SITE

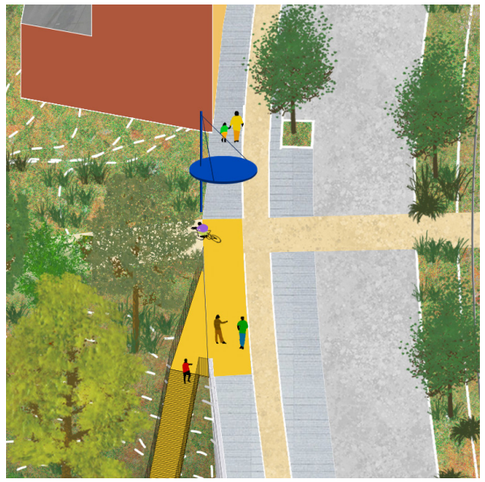
Pour assurer la pérennité du projet, la sensibilisation des usagers à la préservation des espaces naturels et la mise en place d'une gestion écologique adaptée seront nécessaires. Le plan de gestion reposera sur une logique d'intervention minimale, adaptée aux contraintes budgétaires de la Commune : fauches tardives une à deux fois par an, gestion arbustive espacée et suivi ponctuel des arbres. Les dispositifs de gestion des eaux sont conçus pour fonctionner de manière autonome, sans entretien lourd. Les espèces exotiques envahissantes font l'objet d'un suivi ciblé, conformément à la stratégie décrit plus haut. L'ensemble vise un parc sobre, évolutif et résilient, fondé sur les dynamiques naturelles du site.

GIEP

Le futur parc des Maillages occupe une position stratégique en amont de zones soumises à un aléa d'inondation localisé le long des infrastructures ferroviaires. Le projet constitue une opportunité de renforcer le maillage pluie bruxellois à l'échelle du site. Au stade du concours, la stratégie proposée repose sur un principe simple : privilégier une gestion des eaux directement à la source par infiltration diffuse et limiter les concentrations de flux.

L'ensemble des aménagements, cheminements, espaces plantés, zones de loisirs et cyclostrade sera conçu comme largement perméable. Les surfaces minérales intégreront des structures drainantes et des dispositifs tampons peu profonds directement connectés aux espaces adjacents. Notre mission consistera à analyser les études hydrologiques et pédologiques disponibles, vérifier les capacités d'infiltration compatibles avec les contraintes de pollution, affiner les principes de gestion selon la topographie du site et pré-dimensionner les noues et volumes tampons.

Le projet visera le zéro rejet au réseau d'égouttage tout en maîtrisant les transferts vers la nappe. Cette stratégie contribuera également au rafraîchissement du site, à la résilience des plantations en augmentant la réserve d'eau utilisable par la végétation.



L'entrée du parc est signalée avec un seuil spécifique au niveau de l'avenue de Smet de Naeyer et une signalétique faisant écho à d'autres parcs du nord de Bruxelles.



Les murets de soutènements forment des terrasses planes connectées au plateau d'Esseghem, vouées à impulser l'appropriation immédiate du site



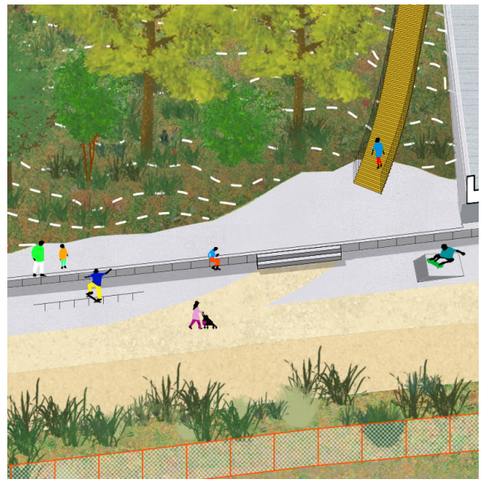
Le talus existant devient une zone de jeux, avec par exemple l'intégration d'un toboggan et d'un parcours de motricité



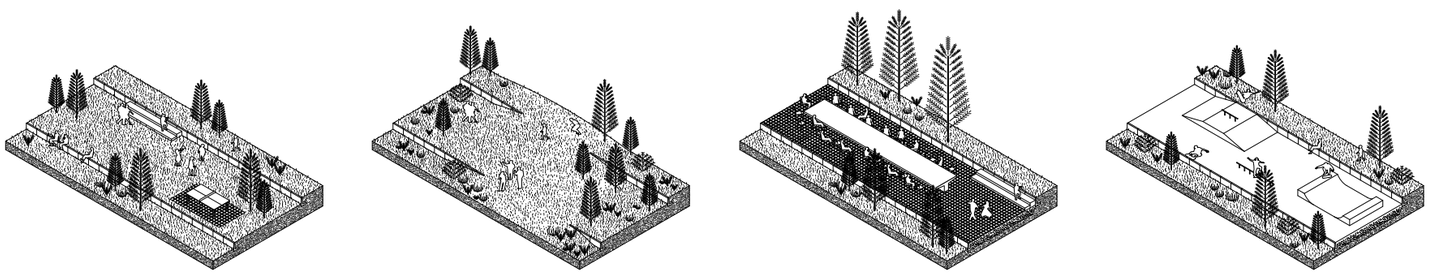
Le bosquet à l'est du site pourrait abriter une plaine de jeux, en adéquation avec la population très jeune du quartier. En contrebas, un pumptrack trouve sa place sur la bande active, le long de la cyclostrade.



Sur la bande active, un point vélo propose une halte le long de la cyclostrade, avec des rateliers et une station de réparation



La zone sous le pont, avec son décor classique de sport urbain, pourrait accueillir un petit skatepark qui agit en complément de celui du parc de la jeunesse.



Les zones en terrasses sont l'occasion de co-concevoir un programme dédié avec les habitants de Esseghem et de Hippodrome

UNE PROGRAMMATION OUVERTE, AU CŒUR DU PROCESSUS PARTICIPATIF

La question du programme reste volontairement ouverte. Elle doit constituer l'un des sujets centraux du processus participatif, car le site se situe à la rencontre de publics, de situations urbaines et d'attentes très différentes.

D'un côté, le site de logements sociaux d'Esseghem, géré par Lojega, dispose déjà de nombreux espaces ouverts récemment rénovés ou en cours de réaménagement. Ces espaces offrent des lieux de rencontre au pied des immeubles, mais relèvent davantage de grandes pelouses collectives que d'une véritable situation de parc. De l'autre, la résidence de l'Hippodrome accueille un public différent, aux attentes et aux usages potentiellement distincts. Plus loin, de l'autre côté de la voie ferrée, les habitants des maisons bruxelloises disposent souvent déjà de jardins privés ; pour eux, le Parc des Maillages devra donc proposer autre chose qu'un simple espace vert de proximité.

Le parc s'inscrit par ailleurs dans un contexte déjà bien pourvu en espaces verts : Le Parc de la Jeunesse, situé de l'autre côté des rails, propose déjà plusieurs équipements sportifs ainsi que des équipements ludiques, notamment une plaine de jeux. Dans ce contexte, le Parc des Maillages doit affirmer une programmation complémentaire, capable d'enrichir l'offre existante sans la dupliquer.

Son ancrage sur la cyclostrade lui donne également une nouvelle portée. Le parc ne s'adresse plus uniquement aux riverains immédiats : il devient un lieu traversé, visible, connecté à un réseau de mobilité active d'échelle régionale. Cette situation ouvre la possibilité d'une programmation plus spécifique, en lien avec le vélo, le mouvement : halte de pique-nique, point de réparation, pumptrack, ou encore complément au futur skatepark de Jette. C'est aussi une manière de désenclaver le site, en amenant un nouveau public à traverser et fréquenter le quartier.

Ces premières pistes devront être confrontées aux pratiques locales. La mobilisation des habitants et des acteurs du quartier constitue donc un enjeu majeur pour préciser la programmation, hiérarchiser les besoins et vérifier la capacité réelle d'appropriation des futurs équipements. Cette démarche est développée plus précisément dans la méthodologie.

PREMIÈRES PISTES DE PROGRAMMATION

Nous proposons néanmoins quelques premières pistes de programmation. Elles correspondent aux enjeux identifiés, s'appuient sur des typologies qui ont déjà fait leurs preuves dans la région bruxelloise, et permettent d'esquisser une première intention d'activation du site. Elles ne doivent pas être comprises comme un programme définitif, mais comme un horizon possible, destiné à être discuté, ajusté et enrichi avec les habitants.

Le long de la cyclostrade, en partie basse du site, nous proposons de développer une bande active, directement liée à l'ouverture régionale du parc. Cette bande accueille des usages spécifiques, visibles depuis l'axe cyclable et facilement accessibles aux usagers de passage :

Sous le pont, la mise en place d'un petit skatepark permettrait d'activer un espace aujourd'hui résiduel, abrité et fortement marqué par l'infrastructure. Sa proximité avec le futur skatepark du Parc de la Jeunesse ne doit pas être comprise comme un doublon, mais comme une complémentarité : à l'échelle des deux sites, il devient possible de construire une offre plus riche, adressée à différents niveaux de pratique et à un public plus large.

Plus loin le long de la cyclostrade, une halte destinée aux cyclistes pourrait être aménagée, avec un auvent pour stationner les vélos, un petit point de réparation et un espace de pause. Ce dispositif simple renforcerait le rôle du parc comme lieu d'étape sur un itinéraire régional.

Dans la continuité, une zone de pumptrack, directement accessible depuis la cyclostrade, pourrait compléter cette bande active. Elle offrirait un usage sportif et ludique, peu dépendant d'un encadrement, capable d'attirer à la fois les jeunes du quartier et les usagers de passage.

Les deux bosquets qui bornent le site — le talus forestier existant d'un côté, et le nouveau bosquet planté de l'autre — pourraient accueillir des espaces de jeux plus intégrés au paysage. Une plaine de jeux semble particulièrement pertinente ici, au regard de la démographie jeune du quartier et de la faible représentation de ce type d'équipement dans les espaces publics de Lojega.

Les plateformes qui assurent la transition entre le haut et le bas du site constituent des lieux à programmer plus directement avec les habitants d'Esseghem et de l'Hippodrome. Elles peuvent accueillir de grandes pelouses ouvertes, mais aussi des surfaces plus minérales, capables de recevoir des usages spontanés : se réunir, manger, jouer, organiser un événement, bricoler, discuter, attendre. Nous proposons déjà d'y installer une grande table, comme figure simple et forte du vivre-ensemble. Placée à l'articulation des parcours, elle devient un point de rencontre entre les différents publics du Parc des Maillages.

Enfin, le projet travaillera également sa signalétique, afin de renforcer sa visibilité depuis l'extérieur du site. Sa situation en contrebas de l'avenue de Smet de Naeyer fait écho à d'autres situations bruxelloises, notamment le parc de Pannenhuis et le parc de Tour & Taxis, tous deux proches du site, où la connexion entre le haut et le bas est rendue lisible par des escaliers et rampes métalliques, mais aussi par des dispositifs plus ponctuels et poétiques, comme ce rocher posé sur un pilastre du pont annonçant le début du parc.





1. Skate-park sous pont ferroviaire, rue du Charroi, Forest
2. Les murets comme forme d'appropriation immédiate, Parc de la porte de Ninove, Suède 36
3. Jeux dans le talus, Parc Paulus, Saint-Gilles, Pigeon Ochej
4. Entrée du parc de PannenHuis, Landinzicht
5. Connexion entre le Parc de Tours & Taxi et Bockstael, Altstadt





